

10^e édition des JNRC : Conférence de lancement,

Mardi 1^{er} décembre 2015

10H au siège du REN-LAC

DECLARATION LIMINAIRE

Mesdames et messieurs les journalistes,

Le Secrétariat exécutif et l'ensemble du personnel permanent du REN-LAC vous souhaitent la bienvenue à la conférence de presse de lancement de l'édition 2015 des JNRC. Merci de vous être déplacés au siège du REN-LAC pour honorer notre invitation.

Tradition oblige, le Réseau national de lutte anticorruption (REN-LAC) organise, cette année encore, les Journées Nationales du Refus de la Corruption (JNRC). Ces journées faut-il le rappeler, concourent à la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption qui se tient le 09 décembre de chaque année. Elles s'inscrivent dans une double logique : conscientiser la population et interpeller les pouvoirs publics.

Mesdames et messieurs les journalistes,

Au REN-LAC, nous prenons pour acquis, la loi spécifique anti-corruption et pour faire fructifier ses retombées, nous la plaçons au cœur des préoccupations de la journée nationale de refus de la corruption, édition 2015.

Au-delà de cette loi, il y a lieu pour le REN-LAC, de vous faire part de ses multiples regrets sur la conduite de la transition.

Cela fait un peu plus d'un an que le peuple burkinabè s'est soulevé contre la forfaiture et a fait plier le régime de Blaise COMPAORE. Treize mois après, les populations attendent toujours plus d'équité et de justice.

La gestion du pays confiée à un pouvoir de transition a été ébranlée à maintes reprises et notamment, par ce stupide coup d'Etat le 16 septembre 2015. Mais grâce à la ténacité du peuple

burkinabè, le Général Gilbert DIENDERE, auteur du coup d'Etat a dû faire marche arrière. Il est, à cette heure, sous les verrous avec certains de ses complices. Le peuple a vaillamment fait échec à sa tentative de vouloir remettre en selle certains politiciens qui n'avaient pas compris le message qu'il a délivré le 30 octobre 2014. Le même peuple rejettera victorieusement avec la dernière énergie les putschistes comme il a rejeté le projet suicidaire de modification de la Constitution en 2014.

Les élections qui se sont déroulées le week-end dernier viennent parachever une transition d'un an. Ces élections en elles-mêmes représentent la victoire du peuple sur les forces réactionnaires.

Au regard des efforts consentis par le peuple pour maintenir la transition en vie, ce peuple méritait plus de la part des autorités qui ont conduit cette transition. L'espoir du peuple de voir traiter les nombreux dossiers de crimes économiques et de sang est resté vain. Il s'agit là, ni plus ni moins, d'une trahison. Les personnes sur lesquelles pèsent de graves présomptions de corruption se pavanent toujours dans nos rues et ont même le culot de briguer des suffrages à l'occasion des élections couplées «présidentielle-législatives». Nombre de hauts dignitaires comptables de la gestion mafieuse du régime Compaoré ne sont toujours pas inquiétés. Blaise COMPAORE lui-même doit rendre des comptes. Certes des ministres, des directeurs généraux et des maires sont aux arrêts, mais on est encore loin du compte tellement ceux qui ont pillé le pays sont légion. Leurs procès sont vivement attendus.

Mesdames et messieurs les journalistes,

Mon propos le suggérait plus haut, un pas important sur le terrain de la lutte anticorruption a été franchi dans le domaine législatif. La loi anticorruption que tous les acteurs de la lutte anticorruption ont pendant longtemps appelé de leurs vœux a été adoptée le 03 mars 2015 par le Conseil national de la transition (CNT).

Après une longue et harassante bataille entamée en 2011 le Burkina dispose d'une loi portant prévention et répression de la

corruption. Le pays devient l'un des rares Etats-parties à être en conformité avec la Convention des Nations unies Contre la Corruption dans une large mesure, selon la mission d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC) de septembre dernier,. Cette loi qui comporte 117 articles apportera sans nul doute, une contribution incommensurable au renforcement de la lutte contre la corruption au Burkina Faso. Si son adoption a été accueillie avec soulagement et satisfaction, il reste qu'elle nécessite en certaines de ses dispositions, des textes d'application. Les défis quant à son application restent immenses, c'est pourquoi il est nécessaire de fédérer toutes les énergies pour sa mise en œuvre effective.

Mesdames messieurs les journalistes

La 10^e édition des JNRC se tiendra du 1er au 09 décembre 2015 autour du thème : **«Engageons-nous pour l'application effective de la loi anti-corruption»**. Inspiré du contexte sociopolitique national post insurrection et post résistance au putsch, ce thème se veut être une interpellation des citoyens sur la nécessité de poursuivre le combat contre la corruption et l'impunité des crimes économiques dans le nouvel environnement juridique marqué par l'adoption de la loi anticorruption.

Cette édition doit contribuer au renforcement de l'éveil des consciences contre la corruption et l'impunité des crimes économiques. Les burkinabè recevront donc des informations sur la loi, mieux nous désirons qu'ils se l'approprient. Le souhait du REN-LAC est de voir le peuple Burkinabè dans son ensemble rejeté la corruption qui met à mal le développement économique du pays.

Plusieurs actions sont prévues pendant deux semaines dans plusieurs villes du Burkina. Les activités seront organisées à Ouagadougou et dans les Régions abritant les Comités Régionaux Anti-Corruption (CRAC).

Mesdames et messieurs les journalistes,

Le clou de la journée demeure, le panel sur le thème : *«Loi anticorruption : contenu et rôle des acteurs pour sa mise en œuvre»* organisé au CBC à partir de 09 h, le mercredi 09 décembre 2015, date dédiée à la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption.

Au moment où la transition s'achève et que le pouvoir va passer entre de nouvelles mains, je ne saurais conclure cette déclaration sans lancer un vibrant appel aux futurs dirigeants du pays à s'engager résolument dans la lutte contre la corruption. Faute de cet engagement fort, la corruption, obstacle majeur et pieuvre tentaculaire refrénera l'épanouissement de notre Nation. En tout état de cause, le REN-LAC restera cette sentinelle vigilante qui alertera toujours l'opinion sur les méfaits de cette gangrène.

A vous messieurs/ mesdames les journalistes merci pour votre soutien sans cesse renouvelé.

Je vous remercie.